



CAMBRIOLAGES

Comment se protéger ?

Pour mieux protéger son domicile,
pensez à la règle des « **3S** »

Sécuriser
Surveiller
Signaler





Les « 3S »

Sécuriser - Surveiller - Signaler

Sécuriser son habitation

- **Protéger et renforcer les points d'accès** (porte d'entrée, fenêtres et autres issues);
- **Dissimuler les biens attrayants** (argent liquide, bijoux, matériels informatiques, téléphones portables ...). **Ne pas laisser portes et fenêtres ouvertes** même pour une absence de courte durée. **Ne pas cacher ses clés sous le paillason, dans un pot de fleurs ou tout endroit à l'extérieur ;**
- **Ne pas laisser entrer chez soi des inconnus ;**
- **Éviter les signes révélant son absence** (courrier accumulé dans la boîte aux lettres, dates d'absence sur le répondeur téléphonique, ...);
- **Ne pas laisser d'outils ou de matériels à l'extérieur** de son habitation pouvant faciliter les méfaits des cambrioleurs (échelle, tournevis, outillage divers etc...);
- **Entretenir la végétation** de son domicile de façon à ce que son habitation **reste visible depuis la rue ; équiper les abords extérieurs d'un éclairage s'activant à la détection de mouvement ;**
- **S'équiper d'une alarme** afin de détecter le plus tôt possible une intrusion.

Surveiller l'environnement proche

- **Demander à un voisin de confiance** de porter une **vigilance particulière** à son domicile en cas d'absence ;
- Dans le cadre de l'**opération « tranquillité vacances »**, **signaler votre absence à la gendarmerie locale.**

Signaler toute présence suspecte

- **Ayez le réflexe 17 pour signaler les véhicules et/ou individus** pouvant faire du repérage. Donner des **éléments précis d'identification** (type, marque, couleur et immatriculation des véhicules, tenue vestimentaire des personnes) ;
- **En cas de cambriolage, ne toucher à rien et aviser rapidement la gendarmerie.**